

Pôle Ressources Internes
Affaires générales et transversales//MW

N° ARR.2022.0395



ARRETE DU MAIRE

ARR.2022.0395 - Arrêté portant désignation des membres du jury de concours pour la construction du groupe scolaire situé boulevard Victor Bordier

Le Maire de Montigny-lès-Cormeilles,

Vu le Code de la commande publique, et notamment ses articles L.2125-1, R.2162-15 à R.2162-26,

Vu la délibération n°22.067 en date du 12 juillet 2022 portant lancement du concours de maîtrise d'œuvre pour le projet de création du groupe scolaire situé boulevard Victor Bordier,

Vu la délibération n°22.068 en date du 12 juillet 2022 portant constitution du jury dans le cadre du concours de maîtrise d'œuvre pour le projet de création du groupe scolaire situé boulevard Victor Bordier,

Considérant qu'en application de l'article L.2125-1 2° du Code de la commande publique, il a été procédé au lancement d'un concours restreint de maîtrise d'œuvre, pour la construction d'un groupe scolaire situé boulevard Victor Bordier,

Considérant la nécessité de constituer pour l'analyse des candidatures et des offres un jury de concours,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : Outre les membres désignés par la délibération n°22.068 en date du 12 juillet 2022, sont désignées pour siéger au sein du jury de concours constitué selon les dispositions des articles R.2162-22 et R.2162-24 du Code de la commande publique, les personnalités suivantes :

- Mme Luisa BADIA, Architecte du cabinet L35,
- Mme Catherine GASCON, architecte HMONP de l'agence Ilimelgo,
- M. Philippe VIGNAUD, architecte DPLG de l'agence RVA,
M. Florent SERRAT, Directeur des services techniques de la Commune de Montigny-lès-Cormeilles.

ARTICLE 2 : conformément à la délibération n°22.068 en date du 12 juillet 2022, la présidence du jury est assurée par M. Marcel SAINT-AUBIN, 1^{er} adjoint.

ARTICLE 3 : Mme la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et transmis à la sous-Préfecture d'Argenteuil.

Fait à Montigny-lès-Cormeilles, le 13 septembre 2022

Jean-Noël CARPENTIER
Maire

